

Management des organisations spécialité Gestion des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

RNCP14681 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	330
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

<http://www.cnam.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce cadre intermédiaire exerce des responsabilités d'encadrement, d'ingénierie ou de conduite de projet. Il exerce ses fonctions dans des postes de coordinateur de réseau, de SSIAD (services de soins à domicile), de cadres d'unité de soins, de services médico-sociaux, etc. dans le secteur sanitaire, social ou médico-social, public ou privé.

Ses principales fonctions sont les suivantes :

- coordination des actions internes au service et gestion administrative des ressources humaines ;
- management direct d'équipe et planification des activités d'un service (répartition du personnel, utilisation du matériel, gestion des lits...) selon le projet d'établissement ;
- appui aux opérations de développement stratégique en faisant évoluer les protocoles de prise en charge sanitaire, social et médico-sociale, les procédures d'hygiène, de sécurité, de vigilance sanitaire ;
- responsabilité d'organisation administrative, financière et hôtelière et suivi d'activité ;
- gestion de la politique de qualité des services sanitaires, sociaux ou médicosociaux ;
- coordination de réseau, de SSIAD (services de soins à domicile) ;
- information des usagers.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Analyser, comprendre et travailler dans l'environnement politique, juridique, économique des organisations sanitaires, sociales et médicosociales qui entourent le professionnel afin de comprendre les restructurations en cours ;
- Utiliser les bases des techniques de gestion et leurs applications aux secteurs santé, social médico-social ;

- Mener une conduite de projet ;
- Mener des projets collectifs.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Sanitaire, social et médico-social.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire de cette certification peut exercer le métier suivant : toute fonction d'encadrement et de pilotage dans un établissement de santé, social ou médicosocial (responsable qualité, adjoint de direction, responsable administratif de pôle, gestionnaire d'équipe de soins, gestionnaire de centre de soins ou social, directeur d'un établissement de moins de 50 lits, infirmier pivot, ...)

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
idem

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le jury se compose de

- 50% d'enseignants du Cnam
- 50% d'enseignants issus du secteur professionnel visé par la certification

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury VAE du pôle de spécialité du titre
comprenant 13 membres :

- 8 membres délibératifs (1 Président, 4 formateurs/enseignants, 2 représentants professionnels et le responsable du titre)
- 5 membres invités de droit (le responsable VAE du pôle de spécialité, 1 représentant national de la VAE et 3 conseillers VAE Cnam)

Liens avec d'autres certifications (cadre 8) Accords européens ou internationaux

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP29647

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/14681/>